UN RECORD BATTU
par le « Trait-d'Union »

Les aviateurs Le Brix et Doret, sur le « Trait-d'Union », poursuivant leur tentative. A 9 h. 30, hier matin, l'avion avait parcouru 8.255 kilomètres à la

LE BRIX et DORET (W.W.Pb.)

vitesse moyenne horaire de 155 kilomètres. Au passage du «Trait-d'Union» à Candillargue, à 15 h. 17, les aviateurs Le Brix, Doret et Cadiou avaient parcouru 9.013 km. 400 en 59 h. 28, soit 151 kilomètres à l'heure. Le record détenu par Paillard et Mermoz avec 8.960 kilomètres 650 est battu.

Le Brix, Doret et Cadiou sont passés au-dessus de l'aéroport à 16 h. 59. Le Brix a laissé tomber un message annonçant que le « Trait-d'Union » a parcouru environ 9.200 kilomètres. Il reste dans les réservoirs environ 800 litres d'essence.

L'appareil ayant maintenant réussi à conquérir le record que son équipage convoitait, va maintenant être préparé pour le record du monde de distance en ligne droite en direction de Tokio, voi pour lequel Le Brix et Doret ont obtenu récemment les autorisations de survol.

MOBILIER, MATERIEL et FOURNITURES
p' Salon de Coiffure (Hommes et Dames)
J. CONVERT et Cie
21, Rue Saint-Jacques, LILLE

LES SCANDALES POLITICO - FINANCIERS

LA COMMISSION D'INSTRUCTION DE LA HAUTE-COUR A ENTENDU MM. OUSTRIC ET MORET

La commission d'instruction de la Haute Cour de Justice, réunie sous la présidence de M. Penancier, a entendu, mardi matin, à titre de témoins dans l'affaire de la S.N.I.A. Viscosa, MM. Moret et Oustric. M. Oustric, qui est actuellement détenu à la Santé, est arrivé à 9 heures, accompagné de deux inspecteurs de police. Son audition s'est prolongée jusqu'à 11 h. 20.

M. Clément Moret, gouverneur de la Banque de France, ancien directeur du mouvement général des fonds au ministère des finances, a été entendu en second lieu et sa déposition a été interrompue à 12 h. 20. Elle sera reprise jeudi matin.

LA COMMISSION D'ENQUETE A PRIS CONNAISSANCE DE LA DEMISSION DE M. RENAUDEL

D'après les premiers renseignements recueillis dans les couloirs, la commission parlementaire d'enquête, dont la séance ne s'est termtnée que vers 13 h., a pris connaissance, mardi matin, de la lettre de démission de M. Renaudel, qui invoque diverses considérations pour motiver sa décision, notamment le fait que des membres de la commission se seraient employés à écarter une affaire dans laquelle un membre du gouvernement aurait pu être mis en cause.

La commission, sur la proposition de son président, M. Louis Marin, a décidé de répondre publiquement à cette allégation en faisant ressortir que toutes ses décisions sur les affaires qui lui ont été soumises, ont été prises à l'unanimité et que par conséquent M. Renaudel y a participé au même titre que les autres commissaires.

M. Renaudel a indiqué, dans sa lettre, que ses collègues socialistes, MM. Compère-Morel et Paul Faure, continueraient à s'associer aux travaux de la commission. Ils assistaient, en effet, au début de la séance d'hier matin.

La commission a entendu M. Labeyrie, conseiller référendaire à la Cour des comptes, sur l'affaire de la location de l'Hôtel d'Albe, à l'Office du tourisme.

Le témoin a indiqué que les conditions de la location paraissaient exessives et que le service de la Cour des comptes, chargé de l'étude du contrat, s'en était montré fort surpris. D'autres part M. Ferdinand Gros, administrateur de la société immobilière, a soutenu que les conditions faites pour la location de l'immeuble, s'expliquaient par la durée exceptionnelle du bail exigé qui est de quarante ans.

EXPOSITION COLONIALE
Société Marseillaise de Crédit
BUREAU avenue Afrique du Nord

LA CHUTE DE L'AVION POSTAL MARSEILLE-SAIGON

On a retrouvé le corps de M. Bourgeois, second pilote de l'avion postal français, qui a fait une chute dimanche à Sandoway ; on est également rentré en possession de quelques sacs postaux dont le contenu a été endommagé par l'eau. — On croit que l'avion, en raison de la violence des vents de mousson qui sévissaient dimanche matin, a dû atterrir et que c'est alors qu'il a heurté un arbre.

Contre la Vie Chère
LA VIANDE DE PORC
EST LA MEILLEUR MARCHE
4 kg. 500 franco domicile 48 fr. Jambon, filet, épaule, côtelette, poitrine, saucisse, saucisson, petit salé sel sec bien préparé, conserv. 6 mois. Mandat ch. post. Toulouse 23748. Remb. 5 fr. supp. 9 kg. 55 fr., 18 kg. 160 fr., 34 kg. 290 fr. franco.
VIVIA, Saint-Denis-près-Martel (Lot)

L'EMPRUNT
Départemental du Nord de 150 millions

L'emprunt voté par le Conseil Général devant être réalisé par voie de souscription publique, M. le Préfet a décidé que l'ouverture de la souscription aura lieu jeudi 11 juin à 9 heures.

Le prix d'émission est fixé à 975 fr. par obligation, payables en souscrivant.

Les obligations de l'emprunt du département 6 % 1923 seront acceptées au moment de la souscription pour leur montant nominal, soit 500 fr. ; dans ce cas, le coupon du 1er juillet sera détaché par les porteurs et payé à l'échéance sus-indiquée.

Il est rappelé que les souscriptions seront reçues aux guichets de la Trésorerie Générale du Nord et des Comptables du département, ainsi qu'aux guichets des Etablissements de crédit désignés ci-après : Banque Générale du Nord, Banque Scalbert et Crédit du Nord.

Sur demande faite au moment de la souscription, il sera délivré des certificats nominatifs, sans frais.

LE SÉNAT
élira demain jeudi son Président

M. Fernand Rabier, qui présidait hier après-midi la séance du Sénat, a donné lecture de la lettre aux termes de laquelle M. Paul Doumer, appelé à la présidence de la République, résigne ses fonctions de président du Sénat en même temps qu'il quitte son siège sénatorial. La lecture de cette lettre est saluée par des applaudissements unanimes. Le président prononce ensuite son allocution qui est également interrompue à plusieurs reprises par de chaleureux applaudissements.

Le Sénat décide de se réunir jeudi, à 15 h., pour élire son nouveau président. M. F. Rabier donne lecture d'un décret du gouvernement de la République espagnole qui remercie les Chambres françaises pour les adresses de sympathie et les vœux qu'elles ont adressés à la jeune République.

L'ELECTION DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES CAISSES DE SECOURS DES MINEURS

Divers projets de loi sont ensuite votés.

M. CADOT, *sénateur du Pas-de-Calais*, rapporteur de la Commission des Mines, fait adopter un projet de loi relatif au régime transitoire pour *l'élection des membres des conseils d'administration des caisses de secours des ouvriers mineurs*. Aux termes de ce projet, *les élections pour le renouvellement de ces conseils devront avoir lieu le dimanche 28 juin prochain.*

L'EXERCICE DE LA MEDECINE

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi de M. Armbruster et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine.

Après l'exposé du projet par M. Lentu, rapporteur, M. DEBIERRE, *sénateur du Nord*, rappelle qu'il a déposé un article additionnel exigeant pour la prise d'inscription de médecine, le baccalauréat classique.

Après intervention de M. Roustan, le premier paragraphe de l'article 1 *est adopté* et la suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

Cet alinéa est ainsi conçu : « Nul ne peut exercer la médecine en France et dans les colonies s'il n'est muni du diplôme d'Etat de docteur en médecine ».

Le Sénat s'ajourne à jeudi 15 heures. Séance levée à 17 h. 25.

M. Jeanneney désigné par la gauche démocratique comme candidat à la présidence du Sénat

Comme on l'avait laissé prévoir, c'est M. Jeanneney, sénateur de la Haute-Saône, que le groupe de la gauche démocratique a désigné, hier après-midi, à une forte majorité, comme son candidat à la présidence du Sénat.

Il semble donc probable que seuls seront en présence, jeudi, deux candidats sérieux : MM. Jeanneney et Lebrun. Toutefois, il est impossible de préciser, dès maintenant, de l'issue du scrutin, les candidats jouissant tous deux de l'estime générale paraissent devoir recueillir un nombre de voix sensiblement égal.

LE MYSTÈRE DU FORT DE BERSILLIES

M. Magnin, juge d'instruction à Avesnes, a entendu hier, comme nous l'avions annoncé, les gendarmes Rousseau et Jorion, de la brigade de Feignies, qui firent les constatations dans la casemate du fort de Bersillies, où fut retrouvé le cadavre d'Edmond Pesant.

Les deux gendarmes ont précisé leur enquête lors de la découverte du corps. Ils étaient accompagnés, lorsqu'ils se rendirent au fort, de M. Moreau, maire de Bersillies, et du garde champêtre.

Nous avons dit que sur leur rapport ils mentionnèrent qu'ils avaient relevé les traces de pas d'une seule personne. M. Rousseau a mis la chose au point en déclarant que ces traces avaient été remarquées non point dans le souterrain, mais sur un terre-plein de l'escalier.

Ces traces de pas avaient-elles été faites le soir du drame ou plus récemment ? On ne peut se prononcer car les gendarmes qui firent leur enquête avec conscience et minutie n'ont pu faire aucune autre remarque intéressante. L'empreinte des pieds était déjà effacée.

M. le juge d'instruction s'est également préoccupé de savoir les circonstances exactes de la découverte de la douille. Celle-ci a été retrouvée le 1er juin par MM. Rousseau et Jorion, qu'accompagnaient, cette fois, M. Payen, adjoint au maire, et le garde champêtre de Bersillies. Des dépositions de ces deux témoins, il ressort que la douille qui fut retrouvée à 1 m. 50 du cadavre n'avait pas dû être déplacée.

Ces témoignages, s'ils sont intéressants pour la recherche de la vérité, n'éclairent pas encore cette mystérieuse affaire.

Chimène sera entendu ce matin, à 9 h., par M. Magnin ; l'interrogatoire portera sur ses antécédents et non sur l'affaire. D'autre part, deux personnes de Villers-Sire-Nicole ont été également convoquées dans le cabinet du magistrat.

Le Roi des Resquilleurs : MILTON
Le Roi des Cirages : ÇA VA SEUL
Avec l'achat d'une boîte cirage n° 3 exigez notre joli Crayon Réclame **ÇA VA SEUL**

UNE FILLETTE TUÉE PAR UNE AUTO, A DIVION

Dimanche, à 19 h. 30, Lucienne Vandevelde, sept ans et demi, dont les parents habitent à la Croix de Grès, à Divion, jouait sur le côté de la chaussée, à proximité de son habitation. Ayant laissé échapper sa balle, la malheureuse enfant tenta de la rattraper. A ce moment arrivait une auto conduite par M. Lefebvre, gérant des établissements Wibault, à La Clarence, et se dirigeant vers Bruey. La voiture heurta l'infortunée fillette.

Relevée sans connaissance, la malheureuse enfant fut transportée chez elle, où malgré les soins immédiats qui lui furent prodigués, elle décédait quelques instants plus tard, des suites d'une fracture du crâne.

On juge de la désolation des parents, déjà fortement éprouvés depuis quelque temps. Le commissaire de police enquête pour établir les responsabilités.

Les funérailles de la petite victime auront lieu aujourd'hui mercredi 10, à dix heures.

PENDANT LA PERIODE DE CRISE
Le Laboratoire des GRAINS DE VALS, pour en faciliter l'emploi à tous, met en vente dans toutes les Pharmacies : LA POCHETTE : 6 GRAINS DE VALS à UN FRANC 05. Le GRAIN DE VALS est le meilleur laxatif dépuratif. Un grain pris au repas du soir agit la nuit sur l'estomac, le foie et l'intestin.

Une scène sanglante près de Doullens

POUR UNE QUESTION D'INTÉRÊT, UN NEVEU BLESSA GRIEVEMENT, A COUPS DE BAIONNETTE SON VIEIL ONCLE

La petite commune de Lealvillers, près d'Acheux-en-Amiénois, dans l'arrondissement de Doullens, vient d'être le théâtre d'une scène sanglante où, pour une question d'intérêt, un neveu faillit tuer son oncle en l'assommant à coups de baïonnette.

Il était neuf heures du matin. Le nommé Cléor Duhamel, âgé de 55 ans, ouvrier agricole, s'en allait en compagnie de sa femme, née Maria Renard, 50 ans, effectuer le repiquage de plants de choux. Pour se rendre à la propriété où il avait à travailler, Duhamel devait passer devant l'habitation de son oncle, Albert Duhamel, âgé de 75 ans, avec lequel il se trouvait en désaccord depuis un certain temps, au sujet de la vente d'un champ.

Le hasard voulut que le vieillard se trouvât dans la rue, devant sa porte, au passage de son neveu. Celui-ci profitant de l'occasion, l'interpella sur le motif qui lui tenait à cœur et, bientôt, par suite de la véhémence de ses propos, la discussion prit une tournure des plus aiguë. C'est alors qu'au comble de la fureur, le neveu, tenant à la main une baïonnette anglaise, vieux débris de guerre, qui devait l'aider dans son travail, en assena un terrible coup sur le tête de son oncle, qui s'affala sur le sol.

La femme du vieillard, Adélina Delaporte, 50 ans, alitée par le bruit de la dispute et voyant de sa fenêtre la tournure des événements, s'empressa d'accourir et la femme du neveu l'en empêcha et l'obligea même à se sauver.

Ce n'est qu'en voyant son oncle étendu sur le sol et le sang s'échapper par la blessure qu'il venait de lui occasionner, que le neveu comprit la gravité de son acte et s'en fut à la gendarmerie raconter les faits.

Pendant ce temps, la victime, transportée à son domicile, recevait les soins d'un docteur, qui releva une fracture du crâne. L'état du blessé est désespéré. Duhamel a été mis en état d'arrestation et écroué à la prison d'Amiens.

UNE DÉMARCHE auprès de la France serait faite après l'entrevue des Chequers

C'est par une pluie batiane que MM. Bruning et Curtius, accompagnés de MM. Planck et Von Plessen, ont quitté Londres mardi matin, à 8 h. 18.

Avant son départ, le chancelier a déclaré au représentant de l'agence Havas, qu'il quittait Londres enchanté de ses conversations de Chequers et qu'il emportait de son voyage l'impression que les entretiens qui viennent de se terminer avaient été très utiles en vue d'une coopération internationale.

Le docteur Brunting, chancelier du Reich, a invité MM. Mac Donald et Hendersin à lui rendre sa visite à Berlin. L'invitation a été acceptée, bien qu'aucune date n'ait encore été fixée. Cette nouvelle a provoqué une vive satisfaction dans les milieux politiques berlinois.

Selon le « Journal de Berlin à Midi », une prochaine démarche diplomatique aura pour but de prendre contact avec Paris. Cela se fera vraisemblement simultanément, de Berlin et de Londres. Les autres puissances intéressées à la question des réparations seront également invitées à prendre part à la discussion.

CORS radicalement DÉTRUITS par l'
4fr.25 EMPLATRE VULCAIN
Toutes Pharm. et Lab. 39, r. de Quessoy, Valenciennes

AVIATEURS FRANÇAIS CONDAMNÉS POUR ATTERRISSAGE EN ALLEMAGNE

Les deux officiers aviateurs français qui avaient atterri récemment, près de Kaiserslautern, ont été condamnés pour défaut de passeport et non observation de la loi sur le trafic aérien, à huit jours de détention.

L'avion a déjà été démonté et expédié en France.

PERNOD EXPORT

LA VIe FÊTE FÉDÉRALE DE L'UNION DES AMICALES DU NORD, A TOURCOING

Samedi 11 juillet, à 15 heures, aura lieu l'inauguration officielle des expositions de l'Institut de Sévigné, de l'Institut Colbert, de l'Ecole des Beaux-Arts et de l'Ecole du Bâtiment, à Tourcoing.

Ainsi que l'indique le livret de la VIe Fête Fédérale, qui sera en même temps la grande fête départementale du Cinquantenaire de l'Ecole laïque, cette inauguration sera faite par la Municipalité de Tourcoing et le Comité des Amicales Laïques du Nord.

Ces quatre expositions présenteront le plus vif intérêt et seront visitées par la foule des amicalistes du Nord, que Tourcoing recevra du 11 au 14 juillet.

Yoghourt crème Lactella
le dessert qui purifie les organes.

LE NOUVEAU CODE DE LA ROUTE

On sait que par décision du 28 février 1931, M. Gaston Gérard, sous-secrétaire d'Etat aux Travaux publics et au Tourisme, a chargé la commission centrale des automobiles de procéder à une refonte complète du code de la route.

Le nouveau texte préparé par une sous-commission, dont faisaient partie notamment MM. Besteperc, inspecteur général des Mines ; Launay, directeur de la Voirie routière ; Chaix et Auscher, présidents de l'Automobile-Club, etc..., a été examiné et adopté par la commission centrale des automobiles, dans les séances des 6, 8 et 9 juin.

Transmis pour agrément aux ministres de l'Intérieur, de l'Agriculture et des Finances, il sera soumis incessamment à l'approbation du conseil d'Etat, qui lui conférera force de loi.

Ensuite, et ce sera très prochainement, le nouveau code de la route sera mis en application.

SPORTS

CYCLISME

Le VIIIe Grand Critérium du « Réveil du Nord »

165 KLM — 7.000 FR. DE PRIX
28 JUIN 1931

RÈGLEMENT

Article 1er. — « Le Réveil du Nord » organise pour la 8e fois, le 28 Juin 1931, son épreuve annuelle « Le Grand Critérium Cycliste du Nord de la France ».

Article 2. — Cette épreuve qui se disputera sous les règlements de l'Union Vélocipédique de France est nationale et ouverte aux seuls coureurs français licenciés de l'U.V.F., toutes classes, toutes catégories, sauf amateurs.

Les jeunes gens n'ayant pas atteint leur 18e année pourront y prendre part sous la responsabilité du club dont ils font partie et sur présentation d'un certificat médical attestant qu'ils sont aptes à disputer cette épreuve.

Article 3. — Les engagements tixés à 3 fr. sont reçus au « Réveil du Nord », 186 rue de Paris à Lille. Ils seront irrévocablement clos le jeudi 25 juin, à minuit. Ils devront être accompagnés du numéro de la licence de la classe du coureur, de sa catégorie et du nom du club dont il fait partie.

Article 4. — Les bicyclettes de tous types seront admises à la condition qu'elles soient actionnées uniquement par la force musculaire de ceux qui les montent. La roue libre est autorisée. Chaque coureur sera tenu d'avoir deux freins l'un sur l'avant, l'autre à l'arrière, d'un fonctionnement parfait.

Article 5. — Les soigneurs ne seront autorisés que dans les contrôles de : Denain et Saint-Amand.

Tout particulier, société ou constructeur désirant suivre la course devra obligatoirement en faire la déclaration au plus tard le jeudi 25 juin avant minuit au « Réveil du Nord » et devra obligatoirement prendre à bord un commissaire qui sera désigné par le Comité d'Organisation. En aucun cas, un coureur qui abandonnerait la course ne pourra devenir soigneur ou suiveur.

Article 6. — Les entraîneurs de quelque nature qu'ils soient sont formellement interdits. Tout coureur qui se ferait entraîner ou qui recevrait des soins en dehors des contrôles prévus (sauf cas d'accident) sera immédiatement mis « hors de course ».

Article 7. — Tout changement de machines, même entre concurrents est rigoureusement interdit ; toutefois, en cas d'accident seulement, les coureurs seront autorisés à changer de roues, pédales, chaîne, selle, guidon ou freins par leurs propres moyens et sans qu'un service spécial soit prévu d'avance en dehors de ceux autorisés dans les contrôles.

Article 8. — Le parcours du Critérium est de 165 km. Il s'effectuera sur l'itinéraire suivant :

Départ de Lille 186, rue de Paris à 10 h. Départ officiel, Route de Douai à Ronchin, face à la maison de cycles de M. Thibault, à 10 h. 30. Ennetières, Pont-à-Marcq, Fauquemont, Râches, Douai, Lambres, Cantin, Bugnicourt, Aubigny-au-Bac, Aubencheul, Sancourt, Neuville-St-Rémy, Cambrai, Escaudœuvres, Iwuy, Bordain, Bouchain, Somain, Fenain, Erre, Hornaing, Hélesme, Denain, Hauchin, Rouvignies, La Sentinelle, Valenciennes, Bruay-sur-Escaut, Thiers-la-Grance, Escautpont, Fresnes-sur-Escaut, Condé, Vx-Condé, Hergnies, Odomez, Notre-Dame-au-Bois, Brullin-Saint-Amand, Cuhray, Saint-Amand, Millonfosse, Sars-et-Rosières, Beuvry-les-Orchies, Orchies, Nomain, Bachy, Bouvrelles, Cysoing, Bouvines, Sainghin-en-Mélantois, Ascq, Forest, Hem, Croix, Wasquehal, Marcq-en-Barœul, La Madeleine (arrivée Romarin).

Remise des dossards à partir de 8 h. du matin au « Réveil du Nord ».

Article 9. — Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accidents de quelque nature qu'ils soient. Les responsabilités pénales de toutes espèces resteront à la charge des concurrents ou des soigneurs ou suiveurs à qui elles incombent.

Article 10. — Le fait d'être engagé implique obligatoirement pour tous les concurrents prenant le départ, la connaissance du présent règlement, ainsi que des règlements généraux de l'U.V.F. qu'ils acceptent en entier.

Article 11. — La liste des prix est ainsi fixée :

Classement général : 1er, 1.000 fr. ; 2e, 500 fr. ; 3e, 300 fr. ; 4e, 200 fr. ; 5e, 150 fr. ; 6e 100 fr. ; 7e, 100 fr. ; 8e, 90 fr. ; 9e, 80 fr. ; 10e, 70 fr. ; 11e, 60 fr. ; du 12e au 20e, chacun 50 francs.

Classement pour les 4e catégorie et débutants avec cumul au classement général. — 1er, 250 fr. ; 2e, 200 fr. ; 3e, 150 ; 4e 100 fr. ; 5e, 80 fr. ; 6e, 70 ; 7e, 60 ; du 8e au 12e, chacun 50 fr. ; du 13e au 20e, chacun 40 fr.

Les coureurs n'ayant pas touché de prix et terminant dans les délais réglementaires toucheront une prime de 25 francs.

Il sera en outre attribué les primes suivantes par ordre de classement aux sociétés ayant quatre coureurs classés comptant le plus petit nombre de points : 300 fr., 200 fr., 150 fr., 100 fr. et 50 fr.

LE IVe CHAMPIONNAT DE FRANCE CYCLISTE International (Féminin)

En attendant les arrivées des concurrents du VIIIe Critérium, il se disputera sur le Nouveau Boulevard le Championnat de France Cycliste International (féminin) organisé par la Fédération féminine avec le concours du « Réveil du Nord ».

Les concurrentes auront à effectuer huit tois le trajet : Romarin-Croisé-Laroche et retour, soit environ 45 kilomètres.

Cette épreuve est dotée de plus de 600 fr. de prix, dont 150 francs à la première.

Les concurrentes ayant à effectuer un déplacement de plus de 50 kilomètres en chemin de fer, toucheront une indemnité de 20 fr. En outre, le « Réveil du Nord » attribuera sa plaquette artistique à la 1re et sa médaille artistique à la seconde. Les autres concurrentes jusque la 10e recevront la breloque artistique du journal.

Les engagements pour ce championnat sont reçus au siège de la Fédération Féminine 147, rue d'Arras, à Lille, ou au « Réveil du Nord », 186, rue de Paris à Lille.

Les prix et primes seront distribués le soir même de l'épreuve.

LE CHAMPIONNAT DES TOUT-PETITS

Après le Championnat International Féminin se disputera le Championnat des Tout-Petits. On se rappelle que l'an dernier ces futurs « géants de la route » ont été chaleureusement applaudis en raison de leur belle animation en course. Inutile de dire que ce jour ils montreront la même ardeur et que les encouragements ne leur feront pas défaut. Pour tous renseignements et engagements, s'adresser à M. Paul Van Wynsberghe 11 rue de Carvin, à Lille.

Le parcours à effectuer ne comportera pas 3 kilomètres. Limite d'âge, 11 ans.

LE 1re TOURCOING-DUNKERQUE

Le Vélo-Club Tourquennois organise le 3 juillet, sa course classique Tourcoing-Dunkerque et retour (180 km).

6.000 fr. de prix sont affectés à cette épreuve et de nombreuses primes importantes seront disputées le long du parcours.

En outre, une coupe valeur 300 fr. sera offerte au club ayant le meilleur classement avec cinq coureurs.

La course est ouverte aux licenciés, aspirants, indépendants et débutants, toutes catégories des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et des Ardennes.

LE 1er GRAND PRIX DE L'E.C. SALOMÉENNE ORGANISÉ AVEC LE CONCOURS DES « SPORTS DU NORD »

Le 14 juin, belle épreuve du 1er Grand Prix de l'Etoile Cycliste Saloméenne, organisée avec le concours du journal « Les Sports du Nord », pour 4e catégorie et débutants. De nombreux prix viendront récompenser les coureurs. Epreuve de 65 kilomètres, départ à 15 h. 30.

Engagement, 4 fr., chez Louis Romon, rue Victor-Hugo, à Salomé.

LE PRIX ALLAVOINE, A LENS

C'est le 28 juin, à l'occasion de la ducasse de la cité du n° 14 des Mines de Lens, que se disputera la course dénommée « Prix Allavoine ».

Cette course est ouverte aux coureurs de 3e et 4e catégories débutants du département. Prix de l'inscription, 3 francs.

GRAND PRIX DE GOSNAY

Le dimanche 21 juin se disputera le Grand Prix de Gosnay, organisé par le Club Vélocipédique avec le concours de la municipalité. Cette épreuve comprendra un circuit de 16 k. à parcourir quatre fois et empruntera les communes ci-après : départ en haut de la côte des Chartreux, Hesdigneul, Labuissière, Haillicourt, Gros moulin, Fouquières, Fouquereuil. Cette course est réservée aux coureurs 2e, 3e et 4e catégories et débutants du département du P.-de-C. Nombreux prix dont 150 fr au 1er, et primes offertes par les commerçants. On peut s'inscrire au siège chez M. Thériez, près de l'Eglise, à Gosnay.

LE BREVET DU TOURING-CLUB DE FRANCE A VALENCIENNES

Epreuve sur un parcours touristique de 15 kilomètres pour l'obtention du brevet de Cyclotouriste, organisée par le T.C.F. à Valenciennes le 5 juillet.

Les conditions d'inscription sont les suivantes : joindre à la demande et pour tous renseignements s'adresser à M. le délégué du T.C.F., mairie de Valenciennes.

LE GRAND PRIX DE DUNKERQUE

Le Grand Prix de Dunkerque se courra comme à chaque année, le mardi de la Ducasse, sur l'itinéraire suivant : Dunkerque, Petite-Synthe, Loon-Plage, Bourbourg, Watten, Lederzeele, Cassel, Hazebrouck, Cassel, Wormhoudt, Bergues Condekerque-Branche, Dunkerque. L'arrivée aura lieu rue du Lion d'Or.

Cette course est ouverte aux coureurs toutes catégories du Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Ardennes ; les licenciés de toutes classes y sont admis à l'exclusion des amateurs.

Une liste de prix s'élevant à plus de 2.000 fr. est établie pour récompenser les concurrents : le 1er prix, qui est de 500 fr. est offert par la Pédale du B.A.C.D. Des prix spéciaux sont prévus pour les coureurs Dunkerquois.

Les engagements sont reçus, café du Grand Morien, Place Jean-Bart à Dunkerque et au Bar François, 1 rue du Président Poincaré. Ils devront être accompagnés du droit d'engagement, 4 fr., du numéro de la licence du coureur, sa classe sa catégorie.

Les automobilistes désireux de suivre l'épreuve devront se faire inscrire au Grand Morien.

LE GALA INTERNATIONAL D'AIRE-SUR-LA-LYS

Encouragée par les résultats obtenus l'E.S.A.I. a mis sur pied pour le 14 juin, un programme sensationnel. Avec Chéron vlendra à Aire, Ribeyre, le récent vainqueur du Grand Prix du Printemps, au Parc des Princes, champion du Voltaire Sport et vainqueur de Mourand. Avec Chéron, il a gagné le Grand Prix de Paris (tandem) devant Moeskops, Moretti et Couderc. Borhbach. Ces deux coureurs seront opposés dans un omnium franco-belge en trois manches (vitesse, poursuite, individuelle), aux Belges Gustave Jacques et Van Isegham.

Une santé de fer par un mets de velours:
du Quaker tous les soirs en potages
Dans la vie moderne, pour "tenir le coup," il faut une santé de fer. Le Quaker la donne. Mais il la donne agréablement : potages de velours, entrées succulentes, entremets de choix. Madame, si votre mari se surmène, si vos enfants sont déprimés par la croissance, donnez-leur tous les soirs du Quaker.
Le Quaker est un aliment naturel et *complet*. Il est de plus très économique puisqu'un potage au Quaker revient à moins de deux sous par personne. Mais exigez le véritable Quaker Oats : il n'est vendu qu'en paquets clos garantissant sa pureté et son intégrité. On le trouve chez tous les épiciers et crémiers.
N'est vendu qu'en boîtes comme celle-ci
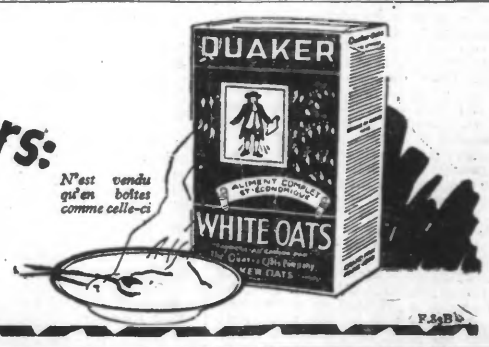

GRATUITEMENT : Demandez un échantillon copieux et un recueil de recettes à Quaker Oats (France) 42, rue Pasquier, Paris, 8e.

FEUILLETON DU 10 JUIN 1931. — N. 57.

SŒURETTE
par Henri DEMESSE

DEUXIEME PARTIE

RELEVÉE

— Cache l'argent, M'man. Nos affaires ne le regardent pas.

— Oui. C'est lui !

— Guigne de guigne !

LE RACHAT

Joseph Sauvagnat entre, comme titubant, et les bras étendus pour chercher un appui. Amaigri. A présent très pâle. Il s'assied aussitôt, dolent.

— Oui !

Un écroulement, quoi ! Plus de jambes, plus de forces. Un vaincu angoissé, dans l'appréhension terrifiante de la minute prochaine où la mort peut le prendre. Popo s'efface dans l'embrasure de la fenêtre. Octavie, tremblante, s'empresse.

— Qu'y a-t-il ?

— Je suis mal !

— Mal ?

— Très mal ! J'ai eu des vertiges. Il m'a semblé que je voyais tout comme sous une buée rouge. Des bourdonnements d'oreilles. Des chaleurs à la tête. Et froid aux extrémités ! Je suis revenu avec peine. J'étais loin sous bois. Je ne sais pas comment j'ai pu rentrer.

— Si on allait chercher M. Barrois ?

— On ne le trouverait pas. Il doit être en tournée.

— Un peu d'eau de mélisse sur un morceau de sucre ?

— Oui !

— Ah ! bon Dieu !

— Ne t'affole pas, M'man ! M'sieu Joseph a été incommodé par la chaleur, c'est sûr. Rien de plus. Pas de quoi s'alarmer.

Octavie perd la tête, tourne sur elle-même, sans savoir ce qu'elle veut faire. Où a-t-elle mis l'eau de mélisse ? A la cuisine ? Dans le buffet de la salle ? Où est-ce que le flacon serait là-haut, dans la chambre de madame ? Elle sort, revient, sort de nouveau, et, geignante, s'engage enfin dans l'escalier qui conduit au premier.

M'sieu Joseph est mal ! Qu'est-ce qui va arriver ? Un malheur, peut-être ! Terrible ! Et «le fils» qui était là ! M'sieu Joseph le hait, c'est connu. Pourvu que sa présence ne l'exaspère pas ! Assez pour augmenter son mal, et l'aggraver peut-être. Oh ! ces mauvaises complications que le hasard amène ! Dire qu'il fallait que Popo vienne à la Thullerie ce jour-là, alors qu'il n'y avait pas mis les pieds depuis longtemps !

Bon ! Voilà l'eau de mélisse. Une joie. Cela rend des jambes à la pauvre Octavie. Elle redescend dare dare. Elle va retrouver, c'est sûr, le père et le fils se regardent de travers. Heureusement, «le Napoléon est un brave enfant. Il se conduira dignement, certes, comme toujours du reste, mais plus encore en cette circonstance, par-devant M'sieu Joseph.

Popo s'est enhardi. C'est étrange. M'sieu Joseph l'a vu, et, contre l'ordinaire en pareil cas, il ne s'est pas mis en fureur. Non pas seulement et Popo stupéfait s'en rend compte, parce qu'il est sans forces, à demi anéanti, mais pour une autre cause, c'est visible. On dirait qu'il est satisfait, même, que le jeune homme se soit trouvé à la Thuillerie.

— Napoléon ?

— M'sieu Joseph ?

— Pousse les volets. Ça me donnera de l'air. De l'air. C'est bon, de l'air !

— Tout de suite. Voilà.

— Merci. Dis ? Tu est solide ? Pousse mon fauteuil près de a fenêtre. Veux-tu ?

— Avec joie ! Oui, je suis solide. Oh ! ne vous dérangez pas. Je vous porterai. Laissez-moi faire. Là. Ça y est.

Popo sent ses forces quasiment décuplées. Il enlève le vieux dans son fauteuil, le porte vers la fenêtre. M'sieu Joseph sourit.

— Solide... Oui, solide. Merci ! Gaillard comme moi jadis. En ses derniers jours, je m'en souviens, j'ai porté mon père, de même.

Il répète, après un soupir :

— Mon père ! Mon père ! C'est loin !

Un silence. Popo attend, profondément remué.

— Dénoue ma cravate.

— Oui.

— Déboutonne mon col.

— Voilà.

— Merci ! Je respire mieux. Tu es gentil. Où est Octavie ? Que fait-elle ?

— Elle va revenir.

Popo frissonne. M'sieu Joseph lui a pris la main, qu'il garde dans la sienne glacée !

— Voici m'man.

Octavie reparaît. Aussitôt elle voit quelle aide Popo a donnée au malade. Elle s'arrête comme médusée. Le père et le fils sont devant elle, la main dans la main. Spectacle stupéfiant, et qui met à la seconde des larmes aux paupières de la brave femme, en même temps qu'un sanglot secouant sur ses lèvres. Elle est heureuse et épouvantée.

Heureuse ! M'sieu Joseph s'est transformé, qui sait ? Epouvantée ! Car elle le sait bien, c'est un «on-dit» que les vieux répètent au pays, lorsque les malades sont repris par «le passé» agrippant, c'est signe de la fin proche.

Elle s'est signée, geste instinctif pour conjurer «le Malin», qui rôde invisible et dont il lui semble qu'elle sent les frôlements. Elle tremble si fort que, en versant de l'eau spiritueuse sur le sucre, elle répand sur le parquet la moitié du contenu du flacon à demi plein. Sans articuler un mot, elle met le morceau de sucre dans la bouche de m'sieu Joseph.

— Merci.

Silence.

— Octavie ?

— M'sieu Joseph ?

— Cet argent, ces billets, sur la table. «Maman Octavie», dans le désarroi de la rentrée du malade, n'a pas eu le temps de cacher les billets de banque. Elle se trouble. Que répondre ? Mentir ? Impossible à cette heure solennelle ; ce serait, à ses yeux, comme un sacrilège ! Dire le vrai ? Et par suite exciter la colère du «père» contre le «fils» ? Terrible ! Popo prend sur lui de répliquer.

— De l'argent que M'man m'a prêté, et que j'ai rendu tout à l'heure, n'en ayant plus besoin.

Etrange ! M'sieu Joseph reste calme. Il dit à demi voix :

— Bien !

Comment ? Il acquiesce ! Un miracle !

Dans un effort, le malade parle : mais très lentement, par phrases hachées. A peine si l'on distingue les mots articulés par sa langue qui s'empâte.

Il dit qu'il sait : le lancement du Palais Zoologique. Son succès. Les efforts des associés. Oui, oui, renseignements pris, bien pris, depuis quelques mois. Ninie, brave fille, une vraie femme. Tamburi. Napoléon. Laborieux, patient, tendre, dévoué, a fait quelque chose avec rien. Sans aide. Abandonné. Pouvait devenir pire gredin. Belle nature, franchise, gaîté, force, honnêteté. Probité. Et soutien du père Dubard. Bienfaiteur de la petite Germaine, la maîtresse de «l'autre», fils de «la coquine» la Tortebesse. Corbeaux ! corbeaux ! Race de corbeaux !

M'sieu Joseph s'épuise en ces explications. Il halète. Sa respiration se fait sifflante. Il poursuit cependant, non sans peine, par un reste de mâle vouloir. Et ni « maman Octavie » ni